

Leçon n°6 Introduction

PAS DE POLITIQUE ACHAT SANS MESURE DES RESULTATS !

Telle doit être la préoccupation constante des dirigeants locaux et de ceux qui ont en charge la conception et la mise en œuvre de la politique des achats de la collectivité.

La politique achat n'a de sens que rapporté à ses résultats.

Autrement dit la politique achat n'a de chance de perdurer que si elle réussit et cette réussite doit être enregistrée sur 3 plans.

- Elle doit être une **réussite au plan économique**
- Elle doit être une **réussite au plan financier**
- Elle doit être une **réussite au plan technique**

Cette réussite doit être perçue, ressentie par tous les acteurs du système achat (des acheteurs aux utilisateurs bénéficiaires de l'achat) d'un côté, par les élus, les managers publics et les citoyens d'autre part.

Elle est objectivée par

- **l'analyse d'écart possible entre des objectifs préalablement fixés et des résultats effectivement constatés.**

La politique achat est la politique publique où le couple Objectifs/Indicateurs de résultats fonctionne le mieux parce que l'acte d'achat se prête naturellement à la quantification et à la qualification tant au niveau de la fixation d'objectifs d'économies à atteindre qu'au niveau de l'évaluation des résultats.

L'exercice d'évaluation va consister à trouver les bons indicateurs de performance économique, financière et technique et à les appliquer avec méthode.

DES DEFINITIONS : QU'ENTEND-ON PAR PERFORMANCE

- La performance économique est ici définie comme l'achat d'un produit, d'un service ou de travaux à un coût inférieur dans le nouveau marché à celui (appelé le prix de référence) qui aurait été obtenu sans l'intervention de l'acheteur

La notion de coût renvoie à une analyse globale du calcul économique incluant le prix d'acquisition de l'unité d'œuvre, le coût des quantités d'unités d'œuvre réellement mobilisées mais également le coût des transactions ou des process nécessaires à l'approvisionnement.

A travers une consolidation des économies réalisées sur les différents dossiers achat, il est possible de mesurer globalement l'impact des économies sur les familles ou les

catégories d'achat de la collectivité.

- La performance financière est ici définie comme la réalité de la prise en compte budgétaire anticipée ou pas de l'objectif économique fixé sur un achat et des résultats obtenus.

La relation entre l'achat et la nature comptable doit être formalisée préalablement dans le système d'informations financier et/ou dans le système d'information achats pour prendre en compte budgétairement l'effet économique de la politique des achats

- La performance technique est ici définie comme l'approvisionnement qui donne satisfaction au bénéficiaire de l'achat tant au plan de la qualité des produits, services et travaux qu'au plan de la relation quotidienne au fournisseur

L'évaluation porte alors sur le bilan d'exécution du marché et plus largement sur le contrôle qualité du fournisseur.

contact | accueil | présentation | crédits | mentions légales

achatpublic.info